Nationale du 14 juillet, les billets ordinaires d'aller et retour valables pour 3 jours à destination de Paris, qui seront délivrés dans la journée du jeudi 13, seront exceptionnellement valables jusqu'au dimanche 16, inclus.

TRAINS DE PLAISIR. — Des billets spéciaux d'aller et retour pour Boulogne seront délivrés, le dimanche 16 juillet 1882, aux stations ci-après et aux prix suivants (*Aller et retour compris*) :

Tourcoing, Roubaix, Croix-Wasquehal, Lille, La Madeleine, Armentières, Bailleul : 7 fr. 50 en 2e cl., 6 fr. en 3e cl.

Hazebrouck : 6 fr. 50 en 2e cl., 5 fr. 50 en 3e cl.

Saint-Omer : 5 fr. en 2e cl., 4 fr. en 3e cl.

Ces billets à prix réduits ne sont valables que pour le train de plaisir dont l'itinéraire est ainsi fixé :

Aller. — Départ de Tourcoing, dimanche, 16 juillet, 5 h. 10 matin. — Roubaix, 5 h. 18. — Croix-Wasquehal, 5 h. 24. — Lille, 6 h. 05. — La Madeleine, 6 h. 19. — Armentières, 6 h. 38. — Bailleul, 6 h. 57. — Hazebrouck, 7 h. 20. — Saint-Omer 7 h. 53. — *Arrivée* à Boulogne, 10 h. 10.

Retour. — Départ de Boulogne, dimanche, 16 juillet, 7 08 soir. — Arrivée à Saint-Omer, 9,31. — Hazebrouck 10. — Bailleul 10,26. — Armentières 10,44. — La Madelaine 11,06. — Lille 11,20. Croix-Wasquehal 11,58. — Roubaix minuit 05. — Tourcoing minuit 14.

Par exception, pour le voyage de plaisir du 16 juillet, le retour pourra s'effectuer, à la volonté des voyageurs, le dimanche 16, par le train de plaisir partant de Boulogne à 7 h. 08 soir ; — le lundi 17, par le train partant de Boulogne à 4 h. 25 soir : — ou le mardi 18, par le train partant de Boulogne à 7 h. matin, *dernier délai.*

MM. les Voyageurs sont prévenus : 1° qu'ils ne peuvent avoir d'autres bagages que ceux pouvant se placer facilement sous les banquettes ; 2° que les billets n'auraient aucune valeur s'ils étaient présentés à d'autres trains ; 3° que ces billets ne permettent de prendre ou de quitter les trains de plaisir qu'aux points extrêmes.

AVIS IMPORTANT. — Les billets peuvent être pris à l'avance. — La distribution sera close à Saint-Omer, le Samedi 15 juillet, à cinq heures du soir.

INONDATIONS DE LA MADELEINE. — A la suite, de la pluie torrentielle qui a accompagné l'orage de cette après-midi, vers 3 h. 35, les eaux ont envahi deux habitations de la rue de Lille, à La Madeleine, les numéros 136 et 138.

Dans la cour du numéro 136, appartenant à un horloger-bijoutier, M. Robillard, il y a eu en un instant plus d'un mètre d'eau et le magasin lui-même a été envahi. Les dégâts matériels sont assez considérables.

Chez le voisin, au n° 138, la cour de M. Soudant, ferblantier-zingueur, a été également inondée. Là, un double et grave accident a failli se produire. Deux femmes y étaient occupées à faire la lessive et l'invasion des eaux a été si prompte, qu'elles n'ont pu se sauver et qu'elles ont été roulées dans les vagues de cette inondation inattendue. Ce ne fut pas sans peine qu'on put les y soustraire.

Nouveaux détails. — A la suite de l'orage d'hier après-midi, ce n'est pas seulement la Madeleine-Lille qui a eu à souffrir de la crue considérable des eaux, d'autres quartiers de la ville de Lille, ont aussi eu à s'en plaindre.

Ainsi, dans la section des Moulins, le plus grand nombre des caves ont été inondées et le sont encore à l'heure actuelle.

Au faubourg d'Arras, un cabaretier a vu sa maison complètement cernée par les eaux, et les consommateurs, nouveaux Robinsons dans leur île improvisée n'en ont pu sortir que grâce à des ponts volants construits avec des planches et des échelles.

Enfin les campagnes des environs de Lille ont aussi souffert de cette énorme averse.

Beaucoup de céréales sur pied ont été couchées comme si un torrent avait passé dessus. Nous nous attendons à apprendre encore de nouveaux méfaits de l'orage du 11 juillet.

UNE BONNE CAPTURE. — Nos lecteurs se souviennent encore du vol commis à la gare des voyageurs, samedi, vers onze heures du soir, au préjudice d'un voyageur qui avait laissé son paquet sur le banc pour aller prendre son billet.

La première plainte fut déposée à la police qui a aussitôt commencé une enquête. Celle-ci a eu son dénouement hier matin.

Les agents ont arrêté les nommés Louis Colin, âgé de 58 ans, et Alfred Gagmaux, âgé de 34 ans, ouvriers de ferme.

Ils ont déclaré à M. le commissaire que s'ils avaient su que le paquet contenait si peu de choses ils n'auraient point commis le vol !

Délicatesse de voleurs !

INCENDIE. — Jeudi, vers midi, un commencement d'incendie s'est déclaré chez un habitant de la cour du Chaudron, rue Mourmant, section de Wazemmes.

Le feu a pu être éteint assez vite, grâce au dévouement de M. Paris, mécanicien, qui s'est courageusement porté au secours.

Dégâts insignifiants.

ACCIDENT. — Hier matin, vers neuf heures, un ouvrier des ateliers de MM. Dejardin et Cie, constructeur, rue Pallikao, à Lille, a eu quatre doigts de la main droite écrasés, en transportant avec un camarade une pièce de fonte de 50 kilogrammes.

Cet ouvrier qui s'appelle Eugène Capily et qui est âgé de 21 ans, a dû être conduit à l'hôpital Ste-Eugénie, après avoir toutefois, reçu les soins d'un médecin.

EXAMENS. — 52 aspirantes se sont présentées lundi et mardi aux épreuves écrites pour l'obtention du brevet supérieur. 11 ont été déclarées admissibles.

Ce sont :

MMles Bathiat, Baudin, Bouchin, Chœux, Delerue, Deramecourt, Duforest, Farinaux, Auchet, Julie Lemaire, Jeanne Lemaire, Leroy Lourdault, Pruvost, Smet, Taillez, Viollette.

Admises à compléter : Mlles Lenquette, Rousselle.

ENCORE UN VOL AU COMPTOIR. — Lundi vers cinq heures de l'après-midi, le jeune Désiré Spelliers, âgé de 10 ans 1/2, en passant devant un magasin d'épiceries, de la rue du Bourdeau, aperçut la marchande occupée dans une pièce du fond, il ouvrit la porte, se glissa vers le comptoir et enleva prestement la recette de la journée, s'élevant à plus de 50 francs. Il était sur le point de sortir, quand le *patron* rentra, et Spelliers, fut, lui aussi, une victime de *l'œil du maître.*

Arrêté et conduit devant M. le commissaire de police, il a été écroué au parquet.

GYMNASTIQUE. — La *Société de Gymnastique et d'Armes* de Saint-Maurice-Fives, a donné lundi, en son local de la rue du Château, une soirée intime à ses membres actifs et honoraires, ainsi qu'à un cercle choisi d'invités.

La cordialité la plus parfaite n'a cessé de régner pendant cette petite fête de famille.

A minuit, on se séparant, les jeunes gymnastes et leurs invités, enchantés les uns des autres, se sont bien promis de recommencer le plus souvent possible; on prouvera ainsi que les exercices virils du gymnase et de la salle d'armes ne font qu'adoucir les mœurs et reudre les rapports entre concitoyens plus agréables et la fraternité plus complète. N.

UN GRAND CONCOURS DE TIR GRATUIT est offert par la ville de Lille aux armées active et territoriale et à tous les Français. Au plus de points en une série de cinq balles.

Position militaire : Debout, à genoux, couché.

1er prix, 1 convert en argent aux armes de la ville ; 2e, 6 cuillères à café en argent aux armes de la ville ; 3e, 6 id. ; 4e, 4 id. ; 5e, 3 id. ; 6e, 4 id.; 7e, 3 id ; 8e, 3 id.; 9e, id.; 10e, id.; 11e, id.; 12e, id. ; 13e, id. ; 14e, id. ; 15e, id. ; 15e, 2 id. :

17e prix, 2 cuillères à café en argent aux armes de la ville. — 18° 2 id. ; 19° 2 id. ; 20° 2 id. ; 21° 2 id. ; 22° 2 id. ; 23° 2 id. ; 24° 2 id. ; 25° 2 id. ; 26° 1 id. ; 27° 1 id. ; 28° 1 id. ; 29° 1 id. ; 30° 1 id ; 31° 1 id. ; 32° 1 id ; 33° 1 id. ; 34° 1 id. ; 35° 1 id. ; 36° 1 id. ; 37° 1 id. ; 38° 1 id. ; 39° 1 id. ; 40° 1 id. ; 41° 1 id. ; 42° 1 id. ; 43° 1 id. ; 44. 1 id. ; 45° 1 id. ; 46° 1 id. ; 47° 1 id. ; 48° 1 id. ; 49° id. ; 50° 1 id.

RÈGLEMENT. — Ce concours aura lieu au fusil Gras, cartouches réglementaires.

Chaque tireur aura six cartouches à tirer.

La Société délivrera les six cartouches de la série à raison de 75 centimes.

La ville offre les six cartouches gratuitement aux amateurs qui justifieront de leur qualité d'ouvriers.

La premiere balle servira d'essai, les cinq autres formeront la série.

Le barrage adopté sera celui de Bruxelles, en cas d'égalité la balle d'essai sera comptée ; en cas de nouvelle égalité le sort décidera.

Les cibles seront au choix blanches ou noires; elles auront un mètre de diamètre et seront divisées en cinq zones, celle du centre comptera 5, et les autres successivement 4, 3, 2 et 1.

Les tireurs ayant toutes leurs balles en cible, passeront avant les autres; ainsi un tireur ayant fait :

1.1.1.1.1 total 5 passera avant celui ayant fait 0.5.5.5.5 total 20.

Messieurs les militaires en activité de service devront apporter leurs cartouches.

En cas de contestations, les commissaires jugeront sans appel.

En cas de demandes, les couverts seront repris par la Société aux prix de 40 francs et les cuillères à café au prix de 5 francs, à la condition toutefois d'en avertir la société huit jours au moins avant la distribution des prix, qui sera annoncée par les journaux.

Ce concours aura lieu les 14, 15 et 16 juillet 1882, sur l'Esplanade, au Stand de la Société *La Lilloise*, qui organise ce concours.

NÉCROLOGIE. — Mardi, à midi, ont été célébrées en l'église de St-Michel, à Lille, les funérailles solennelles de Mme Ve Brassart, la mère de M. Jules Brassart, ancien premier adjoint au maire de Lille.

Une foule énorme et sympathique avait voulu témoigner à la famille de l'honorable M. Jules Brassart toute la part de douloureux intérêt qu'elle prenait à sa douleur.

Nous avons remarqué parmi les nombreux assistants, M. le maire de Lille, M. Rigaut, adjoint, M. Debièvre, conseiller municipal, etc.

CONCERT. — Une répétition pour le concert patriotique du 14 juillet aura lieu, mercredi 12 de ce mois, au Grand-Théâtre, à huit heures et demie, pour les sociétés d'harmonie, et à neuf heures et demie pour les sociétés chorales.

FLEURISSEZ-VOUS, « MESDAMES ». — Est-ce que la direction de l'enseignement primaire empruntera cette devise aux bouquetières de la voie publique ?

Il nous revient que l'on a distribué à toutes les institutrices communales des cocardes tricolores qu'elles devront porter « sur leurs vêtements » lors de la « revue » de vendredi prochain : avec ce signe, orthodoxie ; sans lui, mise à l'index de M. l'inspecteur.

Voyez-vous d'ici l'effet de cette cocarde, que nos soldats victorieux ont montrés à toutes les capitales, s'étalant sur la robe de l'institutrice pacifique ! Pourquoi pas à sa coiffure !

Voilà donc qui est entendu : Fleurissez-vous, Mesdames, ou sinon...

ENCORE UNE RAFLE. — La police vient encore de mettre la main sur une bande de vagabonds, qui dévalisaient les jardins des environs.

Ces mauvais sujets avaient, pour chef de file, la femme Louise Debels, âgée de 43 ans, couturière, chez qui ils apportaient leurs vols: puis, selon que la vente avait été plus ou moins fructueuse, Louise Debels remettait à chacun la somme qui leur revenait.

Depuis huit jours, leur commerce allait bien, quand, hier, la police arrêta un des vagabonds, qui lit connaître à M. le commissaire l'adresse de ses camarades qui furent aussitôt arrêtés, ce sont les nommés :

Louis Buisine, âgé de 16 ans, rattacheur ; Alphonse Hoden, 14 ans, mouleur en fer ; Hyppolyte Brasseur, 18 ans, rattacheur.

Après avoir subi un interrogatoire de M. le commissaire de police, ils ont été mis à la disposition de M. le Procureur de la République.

ATTAQUE DE NERFS. — Mardi, vers six heures de l'après midi, la dame B.., qui passait rue Nationale, a été prise d'une forte attaque de nerfs. Elle a reçu sur-le-champ les premiers soins et a ensuite été transportée à son domicile.

Marché aux grains du 12 juillet 1882. — Blés blancs : marées, 11 hectolitres ; amenés, 277 ; hectolitres vendus, 277 ; hectolitres remis, 30. Blés macaux : marées, 3 hectolitres; amenés, 38 ; hectolitres vendus, 38 ; hectolitres remis, 00. — Prix des blés blancs : de 24 à 26 fr. 50 cent. l'hectolitre. — Prix des blés macaux : de 22 fr. à 22 fr. 50 cent. l'hectolitre. — Vente lente ; hausse moyenne de 0,25 à 0,50 c. à l'hectolitre.

MAISON FONDÉE EN 1826

SPÉCIALITÉ DE CURAÇAO

LIQUEURS SURFINES et SIROPS

GUESQUIER-BOUISSET, 5, place St-Martin, Lille

Se défier des imitations, exiger la marque de fabrique ci-contre.

6 Médailles 2 Médailles Exposition Paris 1878. Médaille vermeil Exposition des Sciences appliquées à l'Industrie, Paris 1879.

Etat-Civil de Roubaix. — DÉCLARATIONS DE NAISSANCES DU 10 JUILLET. — Marie Brilleman, rue de la Guinguette 12. — Adolphe Nollet, rue du Tilleul maisons Castel. — Maria Fasienaekels, rue Franklin 118. — Henri Lefebvre, rue de la Potennerie fort Loridant — Laure Dominicus, rue Decrême 122. — Jean Leocq, Grande-Rue cour Delmasure fort Muller 9. — Henri Deleclise, rue Bernard cour Corail 4. — Albert Lequindre, rue Maiplaquet maisons Facon 12. — Marguerite Andès, rue d'Italie 34. — Oscar Degrezelle, rue de Mouveaux 66. — Julia Desbouvrie, rue Turgot 84.

DÉCLARATIONS DE DÉCÈS DU 10 JUILLET. — Albert Castelain, 3 ans rue de la Basse-Masure 28 bis. — Ferdinaud Degens, 5 mois rue des Longues-Haies cour Vroman 32. — Gabriel Lemaire, 10 mois, rue Franklin maisons Nys 100. — Ernest Tavernier, 3 ans rue Archimède cour Wille 2. — Zélia Dolent, 1 an rue de la Fosse-aux-Chênes cour Trompette 10. — Virginie Leernis, 2 ans rue du Tilleul grande cité. — Léonel Cornierant, 9 ans rue des Parvenus 69. — Pierre Delcourt, 70 ans pensionnaire aux Petites-Sœurs.

MARIAGES DU 10. — Arthur Desmidé, 21 ans tisserand et Zélie Demeulenaere, 20 ans tisserande. — Jean Vancleoorisse, 25 ans brossier et Marie Fallez, 19 ans, soigneuse. — Ursmair Voitout, 22 ans cordonnier et Léonie Buysschaert, 23 ans demoiselle de magasin.

Etat-Civil de Tourcoing. — Naissances 11 juillet. — Julien Parmentier, rue du Prince. — Laure Suys, rue de Menin.

MARIAGES. — Néant.

DÉCÈS DU 11 juillet. — Charles-Philippe Hénon, 75 ans, 7 mois, employé des douanes retraité, rue du Tilleul. — Félicie-Joseph Assemine, 53 ans, sans profession rue Funelière. — Palmyre Coque, 7 mois, Sssut-Thaon. Joséphine Parent, 61 ans, sans profession, rue des Ursulines. — Léonard Callens, 44 ans, 8 mois, chauffeur, à la Malceuce.

CONVOIS FUNÈBRES ET OBITS

Les amis et connaissances de la famille **Le Chevalier de Préville-Grimonprez**, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part du décès de Monsieur **Paul-Jacques Le Chevalier de Préville**, ancien officier de marine, médaillé de Sainte-Hélène, ancien chef d'institution à Roubaix, veuf de Dame **Sophie-Josèphe Grimonprez**, décédé à Roubaix, le 12 juillet 1882, sont priés de considérer le présent avis comme en tenant lieu et de bien vouloir assister à la Messe de Convoi, qui sera célébrée le vendredi 14 courant, à 9 heures, aux Vigiles, le même jour, à 6 heures et aux Convoi et Service Solennels, qui auront lieu le samedi 15, à à 9 heures 1/2, en l'Église Notre-Dame, à Roubaix. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue du Chemin-de-Fer, 46.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Sainte-Elisabeth, à Roubaix, le vendredi 14 juillet 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur **Augustin Thiolfry**, époux de Dame **Flore Constant**, décédé à Roubaix, le 30 juillet 1881, à l'âge de 47 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le préseut avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel Anniversaire sera célébré en l'église Saint-Eloi (Blanc-Seau), le jeudi 13 juillet 1882, à 10 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Marie-Louise Descamps**, épouse de Monsieur **Louis Fremaux**, décédée à Mouveaux, le 4 février 1879, dans sa 34e année. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

Un Obit Solennel du Mois sera célébré au Maître Autel de l'église paroissiale de Notre-Dame, à Tourcoing, le jeudi 13 juillet 1882, à 9 heures 1/2, pour le repos de l'âme de Dame **Valentine-Pauline Leblan**, épouse de Monsieur **Charles Lorthiois**, décédée à Tourcoing, le 7 juin 1882, à l'âge de vingt-quatre ans. — Les personnes qui, par soubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part ont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu. 5074

Un Obit Solennel du Mois sera célébré en l'église Saint-Sépulcre, à Roubaix, le vendrdi 14 juillet 1882, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame **Stéphanie Duponchelle**, épouse de Monsieur **Boniface Dolneste**, décédée à Roubaix, le 4 juin 1882, à l'âgede 51 ans. — Les personnes qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire-part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.

PRIX DU PAIN POUR SERVIR DE RÈGLE AUX BOULANGERS. — Pain de ménage, composé de deux tiers de blé blanzé et un tiers de blé roux ou macaux. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 35 cent.

Pain de deuxième qualité. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 38 cent. 00.

Pain blanc, composé comme le précédent, avec extraction de 25 pour 100 de son, remplacé par la même quantité de fleur. Le pain d'un kilogramme et demi est taxé, par kilogramme, à 41 cent.

Pain de fleur dit pain français, composé de fleur première qualité. Le pain de 125 grammes est taxé à 5 cent. 25. Les deux pains, à 10 cent. 50. Les quatre pains, à 21 cent. Les huit pains, à 42 cent.

Fait à l'hôtel de la Mairie de Roubaix, le 10 juillet 1882.

Publié le 5 juillet 1882.

Le Maire de Roubaix, L. WILLEM, adjoint.

CAISSE D'ÉPARGNE DE ROUBAIX

Bulletin de la séance du 9 juillet 1882.

Sommes versées par 212 déposants, dont 28 nouveaux	33,189 fr.
53 demandes en remboursement	10,948 fr. 55

Les opérations du mois de juillet sont suivies par MM. Achille Delattre et Etienne Motte, directeurs.

Lettres mortuaires et d'Obits

IMPRIMERIE ALFRED REBOUX. — **AVIS GRATUIT** dans le *Journal de Roubaix* (Grande édition) dans le *Petit Journal de Roubaix*, dans le *Mémorial de Lille* et dans la *Gazette de Tourcoing.*

RÉGION DU NORD

Par décret inséré à *l'officiel*, des médailles d'honneur ou des mentions honorables ont été décernées aux personnes ci-après désignées :

NORD

M. O. 1re classe. — Achille Bonte, capitaine commandant la compagnie de sapeurs-pompiers d'Armentières; 1880-1882 : a donné de nouvelles preuves de courage et de dévouement en bravant tous les dangers pour combattre de violents incendies. Déja titulaire de trois medailles d'honneur, dont une en or de 2e classe.

M. A. 2e classe. — Aimé Desmazières, sergent à la compagnie des sapeurs-pompiers d'Hautbourdin ; 1879-1881, 23 ans de services : s'est particulièrement distingué en travaillant à l'extinction de deux incendies, et a été assez grièvement blessé dans l'un de ces sinistres en tombant au milieu des décombres enflammes.

M. A. 2e classe. — Pierre Leroy, inspecteur des halles et marchés de la ville de Lille ; 6 mai 1882 ;

M. A. 2e classe. — Alfred Leroy, cocher à Lille; 5 mai 1882 :

ont arrêté, au péril de leur vie, des chevaux emportés attelés à une voiture.

Mentions honorables

Jean-Louis Caby, domicilié à Wasquehal ; 25 mai 1882 : sauvetage d'un enfant sur le point de se noyer.

Florimond Lecompte, brigadier instructeur de la subdivision de sapeurs-pompiers de Cury ; 1869-1879 : belle conduite dans plusieurs incendies.

Guesnier, préposé des douanes, en résidence au Touquet;

Verhée, préposé des douanes, en résidence au Touquet :

30 avril 1882 : ont fait preuve de courage et de sang-froid en soutenant une lutte dangereuse contre une foule hostile qui s'opposait à l'arrestation d'un jeune homme prévenu du délit de fraude.

Jules Thiroloix, étudiant en médecine à Lille ; 12 mai 1882 : sauvetage d'un enfant tombé dans le canal de la Deûle.

PAS-DE-CALAIS

M. A. 2e classe. — Célestin Quarez, sous-ingénieur des mines à Annezin ; 5 mai 1882 : bien que ne sachant pas nager, s'est précipité tout habillé dans la rivière de la Brette, pour en retirer deux enfants que le courant entraînait vers les vannes d'un moulin.

M. A. 2e classe. — Julien-François Laigre, brigadier à la compagnie de gendarmerie du Pas-de-Calais ; Prévent, 18 avril 1882 : s'est exposé à de réels dangers en s'emparant d'un fou furieux qui s'était réfugié dans un grenier et avait auprès de lui des armes chargées.

M. A. 2e classe. Gustave-Auguste Potier, cavalier au 5e régiment de dragons ; Hesdin, 16 avril 1882 : a sauvé, au péril de sa vie, un enfant sur le point de se noyer dans la rivière de la Cauche.

BOULOGNE. — *Explosion.* — Hier matin, entre 8 et 9 heures, une explosion de gaz a eu lieu dans l'égoût de la rue d'Inkermann; elle a été occasionnée par la lanterne que portaient les ouvriers qui y travaillaient. Cette explosion a fait sauter l'entrée de l'égoût et brûlé grièvement les deux ouvriers, dont la position très grave a nécessité leur transport à l'hospice. Ces ouvriers, natifs de Dunkerque, sont les nommés Ducrocq Auguste, âgé de 22 ans et Debacque Constant, âgé de 21 ans.

CAMPHIN-EN-PÉVÈLE. — Une des dernières nuits, un malfaiteur a brisé la porte de la petite chapelle appartenant aux époux Carette, propriétaire, et tout détruit à l'intérieur. On croit connaître le coupable.

Belgique

CHARLEROI — Une instruction judiciaire est faite par le parquet de Charleroi contre trois individus qui, ces jours derniers, se sont livrés au stupide amusement de couper tous les fils des signaux le long du chemin de fer de l'Etat, intrigués de savoir pourquoi tous les trains faisaient arrêt en amont et en aval de la gare, quelques agents visitèrent la ligne et virent bientôt ce qui se passait. On ne tarda pas à découvrir les coupables, dont un était employé au passage à niveau le plus important et le plus dangereux de ces environs !

TOURNAI. — *Arrivé du chanoine Bernard.* — Un télégramme que l'*Etoile* reçoit de Santander annonce que le bateau à vapeur *Espenza*, à bord duquel se trouvaient le chanoine Bernard et le détective M. Dorcy, est arrivé dans ce port, dimanche, à 10 heures et demie du soir. Le chanoine Bernard a été remis immédiatement aux autorités espagnoles. Le consul belge à Madrid, M. Goffinet, et M. Bourgeois, commissaire de police, arrivé vendredi soir, étaient présents au débarquement.

— On a annoncé ces jours-ci l'enlèvement d'une perso ne placée à l'asile des aliénées. Le fait est exact. C'est un habitant de Tourcoing, neveu de la prétendue folle, qui a enlevé celle-ci. Nous disons « prétendue folle », car M. M... prétend que sa taute n'est pas du tout atteinte d'aliénation meutale et qu'elle a été internée arbitrairement par ses enfants. L'enlèvement aurait eu lieu, dit-on, de connivence avec une servante qui, depuis quelques jours, était au service de l'hospice, et que l'on suppose avoir été placée là par M. M... lui-même.

FAITS DIVERS

LES INONDATIONS. — Les dépêches parvenues de toutes les villes du bassin de la Saône et du Rhône sont des plus inquiétantes. Partout les affluents débordent et menacent de ruiner les récoltes.

A Tarare, les deux rivières sont sorties de leur lit.

La circulation est interrompue sur plusieurs points de la ville.

Les jardins de l'Hôtel de ville sont complètement inondés.

A peu près toute la récolte des foins est perdue.

Dans la ville l'eau monte toujours et la compagnie des pompiers organise le sauvetage.

A chaque instant des éboulements se produisent.

A Villefranche, les eaux du Moryon ou envahi la chaussée.

Il en est de même à Anse.

L'eau passe sur la route nationale. Du côté d'Amberieux la plaine ressemble à un vaste lac, les récoltes sont complètement perdues.

Les murs s'écroulent, l'Azergue charrie des arbres qu'elle déracine sur son parcours.

La crue continue toujours.

La Saône grossit de huit centimètres à l'heure.

L'eau commence à pénétrer dans les caves de la ville d'Anse.

Des dépêches venues de la Haute-Saône préviennent les habitants d'Ambérieux qu'une crue est imminente.

Des dépêches annoncent des inondations de toutes parts.

Cluny est complètement dans l'eau : le quartier Saint-Marcel est entièrement inondé. Il y a des endroits où l'eau atteint deux mètres.

Sous le tunel du chemin de fer de Cluny, l'eau atteint 45 centimètres.

Plusieurs autres pays sont inondés, tels que Lugny, Crèches et tous les pays riverains. Plusieurs ponts sont renversés.

Le maire de Mâcon a prévenu ses concitoyens de se mettre en garde contre la rapidité de la crue: les habitants de la partie basse de la ville doivent surtout prendre des précautions immédiates.

A Châlons-sur-Saône les riverains sont dans la plus vive inquiétude : toutes les récoltes sont perdues.

Un pont établi sur la ligne de Paray à Roanne, entre Baugy et Marcigny, a été emporté. Le service a dû être interrompu sur cette ligne nouvelle qui fonctionne depuis un mois à peine.

La crue de la Loire est également très sensible. La Haute-Loire est particulièrement menacée; à Roanne, les habitants ont été invités à prendre toutes les mesures de précautions.

Le pont de Rhins et la passerelle qu'on construisait pour permettre le passage pendant les réparations de ce pont, ont été emportés par les eaux, et les communications entre Perreux et le coteau sont maintenant coupées.

On signale également une crue très inquiétante de la Meurthe et de la Moselle.

— UNE VÉRITABLE CHASSE AU TOUREAU a eu lieu hier sur la voie ferrée du chemin de fer de ceinture, à Paris.

Pendant la nuit de dimanche, un de ces animaux s'était échappé de la gare aux marchandise sdu chemin de fer de l'Ouest. Poursuivi par les employés, il avait réussi à s'échapper et s'était réfugié dans un terrain vague de la rue de Vanves. Pour empêcher des accidents, le chef de gare fit demander des soldats aln de l'abattre à coups de fusil.

Un piquet des gardes de Paris fut mis à sa disposition. Ceux-ci montèrent dans un fourgon que poussèrent des hommes d'épique vers le tunel du parcde Montsouris, sous lequel le taureau s'était réfugié. Quand le fourgon arriva vers le tunnel, l'animal, baissant la tête chargea intrépidement cette nouvelle machine de guerre, d'où les soldats le fusilleront à bout portant. Frappé de plusieurs balles, le taureau tomba mort, et son corps fut transporté sur un wagonnet à la gare de Vaugirard.

UNE FARCE DE YANKEE. — Un industriel américain annonçait il y a quelque temps, dans les journaux, qu'il était en mesure d'envoyer à toute personne qui le lui demanderait, un portrait d'une ressemblance frappante du défunt président, M. Garfield, pour la modique somme de 2 fr. 50.

Inutile de dire que les commandes, escortées des 2 fr. 50 en question, affluèrent de toutes parts.

Deux jours après, les souscripteurs recevaient un timbre-poste des Etats-Unis, qui porte le portrait de M. Garfield, très ressemblant, du reste, en effet.

— HONNÊTETÉ D'UN ANTIQUAIRE PRUSSIEN. — Une dépêche d'Athènes annonce qu'on vient de découvrir, dans les environs de l'Acropole, enfouie à deux mètres sous terre, une statue de marbre, admirablement conservée, représentant « Mars casqué, » et que le télégramme en question qualifie « le chef d'œuvre de Phidias. »

Suivant un trés grand nombre d'autres détails, il est très précis, ce télégramme.

C'est le moment d'avoir une méfiance folle.

Aussi, n'imitons-nous pas nos confrères, et, ajournant notre enthousiasme, ne chanterons-nous pas encore, sur le mode ionique, cette résurrection surprenante.

Et nous engageons fortement les antiquaires à faire comme nous, et à se rappeler, avant de s'emballer à fond, l'histoire de la maison Schloss, dont s'égayèrent beaucoup de journaux, il y a une vingtaine d'années.

La maison Schloss — dirigée par un savant prussien et son neveu — était connue des antiquaires du monde entier. C'était celle, à coup sûr, qu'on devait les plus belles trouvailles du siècle. Des magasins de cette maison étaient de toute confiance ! — Elle n'dédaignait bric-a-brac et voici comment elle procédait :

Etiez-vous antiquaire et très riche? Vous recevriez un jour la visite d'un de ses délégués.

Ce délégué, avec un fort accent allemand, vous exhibait quelque document, manuscrit ou autre, découvert dans des circonstances tout à fait inouies, et duquel il résultait qu'à tel endroit, à telle profondeur se trouvaient, soit des armes du temps Vercingétorix, soit le talon d'Achille, soit la momie authentique de Sésostris, soit une statue de Phidias, etc., etc.

On faisait son prix — payable seulement en cas de réussite ; — on partait avec l'agent de la maison Schloss pour le pays indiqué, et l'on avait la joie de déterrer soi-même sa Vénus Callypige ou son Phidias.

Pendant plus de trente ans, la maison Schloss prospéra encore. Mais il arriva un jour qu'elle vendit à lord Albermarle une statue de Minerve dont l'existence lui avait été révélée par un vieux manuscrit contemporain de Périclès. Lord Albermarle paya le manuscrit cinq cents livres sterling, et, pour la statue, en promit deux mille. Il partit, il arriva, il fouilla, il trouva sa Minerve... Seulement, sur le casque de la déesse, il y avait cette étiquette révélatrice, oubliée par malheur :

FABRIQUÉ POUR LA MAISON

SCHLOSS

Par HERMANN SCHWARTZ

Juin 1869

La maison Schloss faisait et enterrait ses antiquités elle-même.

Lord Albermarle rompit le marché et les Schloss disparurent.

Seulement, rien ne dit que, depuis, ils n'ont pas repris leur commerce, et voilà pourquoi je disais tout à l'heure qu'il ne faut accepter que sous bénéfice d'inventaire la nouvelle donnée hier par tous les journaux de la découverte de « Mars casqué. »

DERNIÈRES DÉPÊCHES

(*Service télégraphique particulier*)

Terrible explosion de gaz à Paris

Paris, 12 juillet, 1 h. 23 soir.

Une explosion de gaz s'est produite ce matin, rue du Pont Louis-Philippe, près de la mairie du 4e arrondissement. Plusieurs personnes ont été tuées et une trentaine blessées.

L'approbation du bombardement

Londres, 12 juillet, 1 h. 40 soir

Le *Times* dit que les représentants de trois grandes puissances ont approuvé la conduite de l'Angleterre.

LA CONTINUATION DU BOMBARDEMENT

Alexandrie, 12 juillet, 2 h. soir.

Trois cuirassés anglais ont recommencé le feu ce matin contre le fort Moncrieff, dont les dommages avaient été réparés pendant la nuit.

A une heure, le drapeau blanc a été arboré. Un vapeur égyptien, portant le pavillon parlementaire, se dirige vers l'escadre anglaise.

LE BLOCUS DU CANAL DE SUEZ

Pord-Saïd, 12 juillet, 2 h. soir.

Depuis quarante-huit heures, aucun navire de commerce, pas même la Malle de l'Inde, n'a franchi le canal de Suez.

Toute la population européenne s'est réfugié à bord des navires de guerre.

La prestation du serment judiciaire

Paris, 12 juillet, 3 h. 30 soir.

La commission relative à la prestation de serment judiciaire, a rejeté l'ensemble du projet.

Les crédits égyptiens

Paris, 12 juillet, 3 h. 05 soir.

La commission relative aux crédits égyptiens, a nommé M. Sarrien, président et M. Dreyfus, secrétaire.

Rien ne fait prévoir la date de la discussion.

L'inauguration de l'Hôtel-de-Ville

Paris, 12 juillet, 1 h. soir

Le Conseil municipal de Paris ayant consenti à modifier, suivant les indications du gouvernement, les projets du discours de M. Songeon, à l'inauguration de l'Hôtel-de-Ville, M. Grévy assistera au banquet de demain.

La dernière tentative de conciliation

Londres, 12 juillet, 1 h. 35 soir.

Une dépêche envoyée d'Alexandrie au *Standard* annonce que les officiers turcs sont allés avant le bombardement, à bord de l'*Invincible*, offrant de démonter les canons des forts. Lord Seymour a répondu qu'il était trop tard.

Les dommages subi par l'escadre pendant l'action: un canon de la *Pénélope* a été démonté : le cuirassé le *Superb* a reçu deux boulets dans sa coque qui a été percée de part en part.

Aujourd'hui les vaisseaux anglais ont attaqué les forts situés à l'intérieur du port.

SÉNAT

(*Service télégraphique particulier*)

Séance du mercredi 12 juillet 1882

Présidence de M. LE ROYER.

La séance

La séance est ouverte à 2 h. 10.

Ouverture de Crédits

Le Sénat adopte le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à l'ouverture de crédits au titre du budget sur ressources extraordinaires.

Les syndicats professionnels

L'ordre du jour appelle la suite de la 1re délibération sur le projet de loi, adopté par la Chambre des députés, relatif à la création des syndicats professionnels.

M. BERENGER développe un amendement modifiant l'article 3.

Il dit que l'adoption de l'article 5 aurait pour effet de créer un Etat dans l'Etat. Des associations, ainsi constituées, viseraient à une association universelle ayant pour but principal de faire échec aux intérêts des patrons, d'organiser la grève universelle et de fomenter des manœuvres politiques hostiles au gouvernement, qui, dans la plupart des cas, ne pourra se servir utilement de la force matérielle.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS

(*Service télégraphique particulier.*)

Séance du mercredi 12 juillet 1882

PRÉSIDENCE DE M. BRISSON

Bruits de couloirs

L'union républicaine s'est réunie à une heure. M. Pierre Legrand (de Lille) nouvellement élu président, a remercié d'abord le groupe de l'honneur qui lui a été conféré par la présidence. Il a dit qu'il ferait tous ses efforts pour justifier ce choix, et pour défendre les intérêts qui lui sont confiés.

L'orateur a rappelé les services rendus par l'Union républicaine, pour repousser, a-t-il dit, les assauts de la réaction, et assurer le complet rétablissement des institutions républicaines.

A la suite des élections faites sur le programme de l'Union républicaine, a-t-il ajouté, nous pouvions espérer que la majorité se grouperait autour de ses chefs. (Très-bien.) Nous avons à la suite de quelles circonstances et de quels malentendus, la division a failli se glisser dans nos rangs. Nous estimons que le temps des récriminations est passé.

Nous sommes décidés à faire passer l'intérêt de la Patrie avant les intérêts personnels. (Très bien). Nous avons appelé à nous tous ceux qui voulaient s'associer à l'œuvre d'apaisement et de concorde. (Très bien.) Notre appel a été entendu. Nous n'avons plus qu'à continuer l'œuvre de nos honorables prédécesseurs. Cette tâche sera facile avec votre précieux concours. Nous allons bientôt retourner au milieu des électeurs. Engageons-les à suivre la politique de l'union